

HQE® : spécialisation ECO-CONSTRUCTION et SANTÉ

Module A : Choix des produits et procédés, Relation avec l'environnement, nuisances.

Module B : Qualité sanitaire des espaces, de l'air, de l'eau.

GINGER FORMATION
est signataire de la
charte de l'Association
HQE® des formations
continues à la
démarche HQE®.



Tarifs : 975 € HT
(repas du midi inclus)

2 jours (Mod.A : 1j. / Mod.B : 1j.)

Dates 2010 :

27 et 28 Mai / 4 et 5 Novembre

Module A : 520 € HT ; 27 Mai / 4 Nov.

Module B : 520 € HT ; 28 Mai / 5 Nov.

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Module A (1 jour) <ul style="list-style-type: none"> • Cible 1 : Prendre les dispositions et mesures pour les relations du bâtiment avec son environnement immédiat. • Cible 2 : Maîtriser l'impact environnemental du choix des produits, systèmes et procédés de construction. • Cible 3 : Maîtriser la production, la valorisation et l'élimination des déchets de chantier, limiter les pollutions et les consommations d'énergie et d'eau sur le chantier. ◆ Module B (1 jour) <ul style="list-style-type: none"> • Cible 12 : Maîtriser la qualité sanitaire des espaces : conditions d'hygiène, nuisances électromagnétiques, ... • Cible 13 : Maîtriser la qualité sanitaire de l'air : efficacité de l'aération, de la ventilation et maîtrise des sources de pollution. • Cible 14 : Maîtriser la qualité sanitaire de l'eau : protection et maintenance des réseaux, potabilité.
Personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Concepteurs de projets en Haute Qualité Environnementale : architectes, bureaux d'études, ... ◆ Responsables de projets, rédacteurs des pièces écrites, ...
Pré-requis	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Disposer d'une expérience de la gestion de projet bâtiment. ◆ Connaître les fondamentaux de la démarche HQE®.
Pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Exposés, illustrations au travers d'exemples, présentation de projets, étude de cas.
Animateurs	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Michel LE SOMMER ou Dominique SELLIER, Consultants spécialisés en conception environnementale des bâtiments, auditeur.

PROGRAMME

Module A : 1^{er} jour

- ◆ **Cible 1 : Relation des bâtiments avec leur environnement immédiat**
 - Analyse du site et du projet : atouts et contraintes.
 - Aménagement de la parcelle.
 - Qualité d'ambiance des espaces extérieurs.
 - Impact du bâtiment sur le voisinage.
 - Interactions avec les autres cibles.
 - Evaluation des choix constructifs.
- ◆ **Cible 2 : Choix des produits, systèmes et procédés de construction**
 - Procédés et produits de construction : les critères de choix.
 - Les sources des données des composants.
 - Evaluation des produits et indicateurs environnementaux.
 - L'offre des données environnementales.
 - Matériaux et familles de composants.
 - Analyses du Cycle de Vie (ACV).
 - Résultats des travaux de l'ATEQUE.
 - Fiches (FDES) de l'INIES.
 - Fiche de communication de l'AIMCC.
 - Normes NF P 01-010.
 - Autres ressources et outils : réseau BATI-QE, Elodie, Team Bâtiment.
- ◆ **Cible 3 : Chantiers à faibles nuisances**
 - Maîtriser la production, la valorisation et l'élimination des déchets de chantier.
 - Limiter les pollutions et les consommations d'énergie et d'eau sur le chantier.
 - Limitation des déchets à la source.
 - Tri et valorisation des déchets de chantier.
 - Réduction des nuisances, des pollutions, des consommations.

Module B : 2^{ème} jour

- ◆ **Cible 12 : Qualité sanitaire des espaces**
 - Analyse du site, des équipements électriques.
 - Maîtriser des conditions d'hygiène.
 - Choix des produits et matériaux de construction.
 - Limitation des croissances fongiques et bactériennes.
 - Cas des locaux spécifiques : cuisine, établissements de soins, ...
- ◆ **Cible 13 : Qualité sanitaire de l'air**
 - Réduire les risques de pollution par les produits de construction.
 - Emission de substances dangereuses : COV, formaldéhyde.
 - Réduire les risques de pollution par les équipements.
 - Optimisation des générateurs.
 - Optimisation des systèmes de ventilation, de climatisation.
 - Optimisation des installations ECS : légionellose.
 - Réduire les risques de pollution par le milieu environnant.
 - Réduire les risques liés aux systèmes de ventilation, climatisation et traitement d'air.
- ◆ **Cible 14 : Qualité sanitaire de l'eau**
 - Principe de conception des installations EC et EF :
 - Réglementation : normes, DTU, règlement sanitaire.
 - Protection du réseau, préservation de la potabilité.
 - Choix des matériaux constitutifs des installations.
 - Maintien de la qualité de l'eau, contrôle de l'accès aux réseaux.
 - Maintenance et entretien des réseaux.
- ◆ **Etudes de cas**
 - Application des cibles aux pratiques de conception environnementale.
 - Solutions techniques.